

# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 10/02/17

## DU COMITE DES FETES DE LA CHAPELLE-MONTHODON

### **1) Rapport moral du président : retour sur les activités de l'année 2016 et bilan financier.**

\*LOTO : 5 Mars 2016 : Il y avait une quarantaine de participants, l'ambiance était agréable.

Bénéfice : 186.82€

\*Pétanque : 1<sup>er</sup> Mai 2016 : Comme chaque année, cet évènement remporte un vif succès, beaucoup de jeunes des alentours viennent s'affronter sur les terrains de boules éphémères de la Chapelle-Monthodon.

Bénéfice : 632.37€

\*13 Juillet 2016 :

Bénéfice : 23.44€

\*Fête patronale : samedi 3 Septembre 2016 : Le comité tiens à remercier l'association sportive Odon'Attitude, pour la gestion de la randonnée qui a rencontré un joli succès, avec une bonne trentaine de marcheurs. Une très belle participation pour cette première édition de cochons grillés avec 150 personnes à table ! Un challenge pour le rôti (on n'aurait pas mis un cochon de plus sur la broche) et pour les membres du comité au niveau de l'organisation. Une franche réussite avec une soirée dansante bien animée.

Bénéfice : 103.13€

\*Soirée Rugby : 26 Novembre 2016 :

Déficit : 60€

Le déficit est dû au fait que dans notre calcul on a arrondi le prix de la place à 45€/personne (elle était au prix de 45.37€), plus le car. On n'a pas voulu demandé 61€/personne, on a fait un prix arrondi à 60€. Le but n'étant pas de faire du bénéfice mais de proposer une activité originale et accessible au plus grand nombre. Cette sortie a reçu un franc succès le car était plein et il y régnait une ambiance très conviviale.

\*Le président informe l'assemblée que le comité a fait l'acquisition d'une friteuse neuve pour un montant de : 1147€.

### **2) Renouvellement du tiers sortant :**

Mme Josiane Renard (vice-présidente) et Mme Céline Picart (secrétaire) étant renouvelables, soumettent leurs candidatures à l'assemblée et sont réélues à l'unanimité.

### **3) Programme des festivités 2017 :**

*11 Mars : concours de belote et soirée tartiflette*

*1<sup>er</sup> Mai : concours de pétanque*

*13 juillet : soirée barbecue*

*Samedi 2 septembre : fête patronale.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Un verre de l'amitié est offert aux participants de l'assemblée.*

*Le comité des fêtes remercie les bénévoles qui apportent leur aide lors des divers événements et vous donne rendez-vous au cours de l'année 2017 aux différentes festivités qui vous sont proposées.*